



PV conseil d'école n°2 année scolaire 2010/2011

Ecole Élémentaire Jean Jaurès

Ce conseil s'est tenu le lundi 7 février, de 18h à 20h30 à la Maison de quartier Boris Vian que nous remercions pour son accueil.

Constitution du Conseil d'école :

M. Tellier (Directeur de l'école)
M. Duchemin (Inspecteur de Circonscription) : excusé
M. Marsac : Adjoint au Maire
M. Nugou (DDEN)
M. Caroën (conseiller pédagogique, représentant de l'Inspection)

Mme Bejaoui (parent d'élève titulaire)
Mme Cisse (parent d'élève titulaire)
Mme Diombana (parent d'élève titulaire)
Mme Lesprit (parent d'élève titulaire)
M. Bennasr (parent d'élève titulaire)
Mme Lorgnet/Barette (parent d'élève titulaire)
Mme Bah (parent d'élève titulaire) : excusée
M. Boston (parent d'élève titulaire) : excusé
Mme Salvan (parent d'élève titulaire) : excusée
Mme Abdelaal (parent d'élève suppléant) : excusée
Mme Ammadjia (parent d'élève suppléant)
Mme Announ (parent d'élève suppléant) : excusée
Mme Atangana-Ayo (parent d'élève suppléant) : excusée
Mme Ayadi (parent d'élève suppléant)
Mme Pires Monteiro (parent d'élève suppléant)
Mme Boghossian (parent d'élève suppléant)

Mme Bennasr (enseignante)
Melle Binzenbach (enseignante)
Mme Brunel (enseignante) : en congé maternité
Mme Romnée (enseignante)
Mme Froidurot (enseignante) : absente
Melle Guiounet(enseignante)
Mme Dumond (enseignante)
Mme Perez (enseignante)
Mme Legue (enseignante)
Mme De Oliveira (enseignante)
Mme Brion (enseignante spécialisée)
M. Bellity (enseignante spécialisé) : excusé
Mme Beaudet (psychologue scolaire) : excusée
Melle Saubat : enseignante poste ZEP) : absente

Mme Bertrand (journaliste) : absent
M. Diouf (chargé du pôle éducatif à aide et action) : absent

a. Les nouveaux horaires de récréation (avenant au règlement intérieur de l'école)

Le conseil des maîtres, afin d'équilibrer les horaires des deux cycles, a décidé des horaires suivants pour les récréations :

Cycle II : 10h15 -10h30 / 15h15 – 15h30

Cycle III : 10h00 – 10h15 / 15h00 – 15h15

Le conseil réuni ce jour valide à l'unanimité les nouveaux horaires.

4. Point financier

a. Cf. Fiche financière

Le dernier relevé de compte daté du 05 janvier 2011 indique un solde positif de 2 712,82 euros.

b. Explications concernant les chèques de coopérative.

Le 17 novembre, l'école a subi un vol. L'ensemble de la coopérative présente dans le bureau direction avait été dérobée. Une partie des chèques avait été retrouvée dans la rue.

M. Tellier les avait alors confiés à la Police Nationale lors de son dépôt de plainte afin d'effectuer une recherche d'empruntes.

Ces chèques ont ensuite disparu. Ils ont enfin été retrouvés dans un bureau du commissariat de Sarcelles.

Complément d'information (ultérieur au Conseil d'école) :

M. Tellier comptait, pendant les vacances de février, se rendre au commissariat de Sarcelles afin de les récupérer. Malheureusement, l'agent responsable du bureau étant parti en vacances avec les clés, cela n'a pas pu se faire !

M. Tellier tentera donc de les récupérer pendant la première semaine de reprise. Dès que les documents seront en sa possession, un mot sera donné aux parents de les en informer.

c. Changement de la photocopieuse.

La nouvelle photocopieuse a été livrée le vendredi 11 février.

5. Axes pédagogiques

a. Evaluations

i. Evaluations nationales de CM2

Le passage des évaluations a eu lieu lors de la troisième semaine du mois de janvier. Le calendrier était commun à tous les CM2 de France.

La correction s'est faite en équipe afin d'ajuster les programmations de chaque niveau aux difficultés constatées. L'analyse et le bilan seront présentés aux familles des élèves

de CM2 après les vacances de février, ainsi qu'aux parents élus lors du dernier conseil d'école.

L'an passé, des difficultés avaient été constatées en recherche sur des problèmes mathématiques. Des actions ayant été menées suite au bilan, nous avons été heureux de voir que tous les élèves cette année se sont engagés dans la recherche d'une solution dans l'épreuve de problème des évaluations de cette année.

ii. Evaluation de CP de milieu d'année

Il s'agit d'évaluations départementales, augmentées d'une épreuve de mathématiques, qui devait être passée en mars. Elle a été avancée au mois de janvier, ce qui ne correspond pas à l'avancée de la programmation annuelle. Donc, les élèves se sont retrouvés en difficultés, du fait que les notions évaluées n'avaient pas encore été abordées.

Intervention de M. Caroens, conseiller pédagogique de Circonscription : la difficulté de l'épreuve correspond à une volonté de l'équipe départementale, à des fins d'investigation suite aux mauvais résultats de la France aux épreuves PISA. Il est précisé que les élèves ayant rencontré des difficultés ne sont pas « mauvais ».

L'étalonnage n'est pas forcément le bon, mais certains élèves ont réussi. Aucune défaillance donc des enseignants ni des élèves. Il s'agissait d'une première expérimentation,

Des améliorations seront apportées pour les années à venir. Les remarques faites seront prises en compte pour rendre cette épreuve plus pertinente.

b. Aide aux élèves en difficulté

i. Bilan intermédiaire des différents dispositifs

1. Les équipes éducatives / de suivi

Depuis septembre, il y a eu 14 réunions de ce type avec les parents. Quatre sont déjà prévues pour le mois de mars.

2. RASED (bilan intermédiaire par Claire BRION)

Toutes ces aides sont mises en place suite au signalement des enseignants ; les élèves rencontrant une difficulté sont évalués par Mme Brion. En fonction des résultats, des actions sont menées, en petit groupe en dehors de la classe ou dans la classe, en support de l'enseignant titulaire.

De nouvelles concertations ont lieu cette semaine. Pour information, lors des premières concertations du mois d'octobre, 44 situations d'élèves ont été étudiées. Actuellement 27 élèves sont aidés par le poste E, et plusieurs par le poste G. Mme Beudet (psychologue scolaire) a vu également de nombreux élèves. 36 évaluations E ont été effectuées et 3 projets de prévention ont été menés en classe.

PPRE

Depuis le début de l'année, 12 PPRE (projet personnalisé) ont été montés par les enseignants de l'école.

3. L'aide personnalisée

Depuis septembre, 112 prises en charge pour 82 élèves.

4. Les stages de remise à niveau

Les premiers stages auront lieu pendant les vacances de printemps. Quatre enseignantes sont volontaires. Ces stages s'adressent aux élèves de CM1 ou CM2. Les familles concernées recevront des propositions de la part de l'école. Se pose le problème des locaux pour les prochains stages.

5. PRE

a. Clubs coup de pouce

Deux clubs par soir sur l'école. Ils concernent 10 élèves de CP.

b. Autre

Une fois par mois, une équipe pluridisciplinaire se réunit à la mission jeunesse afin d'étudier les fiches d'entrée dans le dispositif renseignées par l'enseignant et les parents de l'élève. Peuvent être proposées différentes aides en fonction de la situation (maison de quartier, ateliers pendant les vacances, accompagnement dans des démarches administratives ou médicales, etc.). Sur l'école, ce dispositif concerne 44 élèves.

MAIRIE : Inquiétude de M. Marsac, premier adjoint au maire qui craint que la subvention du conseil d'Etat ne soit pas reconduite et que le dispositif doive être arrêté après le mois de juin.

Les résultats produits sont bons mais déjà, les subventions ne permettent pas de répondre aux besoins actuels.

M. Nugou, DDEN fait remarquer que si l'on fait le compte des aides qui vont être supprimées, la situation semble préoccupante.

6. L'apport des postes ZEP

Les postes ZEP mènent de nombreux projets sur l'école, en groupes de besoin.

Pour la période 4, par exemple, des groupes de travail en lecture fluide ou bien encore en résolution de problème seront ainsi menés par les deux postes ZEP.

7. L'accompagnement éducatif

Il a lieu trois fois par semaine sur l'école (lundi, mardi et jeudi, de 16h30 à 18h30). 61 élèves en ont déjà bénéficié. Contrairement à l'année dernière, l'enveloppe d'heures reçue ne permettra pas de proposer le dispositif à tous les élèves de l'école (nous avons eu une enveloppe de 165 heures, ce qui nous oblige à finir le 17 mars). Nous avons également obtenu 200 euros de la part de l'Inspection Académique. Avec cette somme, nous avons acheté des jeux de société.

M. Tellier indique que l'Inspection Académique n'a pu donner que la moitié de la somme de l'année dernière sur le projet accompagnement éducatif (financement éducation nationale).

M. Caroën en tant que représentant de l'Inspection de Circonscription souligne les parents d'élèves ont leur rôle à jouer sur la demande de moyens.

8. La venue d'une ergothérapeute sur l'école pour trois élèves. Malheureusement l'aide va devoir s'arrêter car elle est enceinte et n'a pas trouvé de

remplacent. C'est dommage car l'arrangement trouvé permettait de réduire le coût du déplacement pour les familles.

L'école est inquiète car, avec la disparition de nombreux postes (notamment du RASED et les postes ZEP), nous nous rendons bien compte que certaines aides vont être difficiles à mener.

c. Le projet magazine

i. Le projet magazine en lui-même

1. Le comité de rédaction

Rappel du fonctionnement : une fois par période environ, Mme Perez, enseignante référente du projet, prend en charge les 11 rédacteurs en chef. Le comité de rédaction se réunit, en présence de deux salariés journalistes d'Aide et Action, à la maison de quartier Boris Vian. Cette année, l'art a été choisi comme thème du dossier central. Toutes les classes de l'école travailleront donc autour de ce sujet.

Une enseignante poste ZEP prend en charge la classe lors des temps de préparation réunissant Mme Perez et les personnels d'A&A, mais en cas de non disponibilité des postes ZEP, aucun remplaçant n'est disponible sur la circonscription. Les dotations de remplaçants sont réduites et les besoins ne peuvent être pourvus. La gestion des remplacements se fait en fonction de la gravité de la situation de chaque école (nombre d'absent, répartition des remplaçants par demi-journée).

2. La visite des locaux d'aide et action

La visite par les élèves du comité de rédaction aura lieu le 17 mars. Aide et Action prend en charge la location d'un minibus.

ii. Le partenariat avec Aide et action

1. Analyse du projet d'école

Travail de réflexion engagé avec Mahfou Diouf qui est chargé du pôle éducation de l'ONG. Une grille d'évaluation a été élaborée. Ce travail est mené particulièrement par M. Tellier sur son temps de décharge.

2. Réflexion sur le gouvernement d'élèves

Une réflexion autour du gouvernement d'élèves (ou conseil d'élèves) a été proposée à l'école. Il s'agit d'une étude comparative entre ce qui existe en France et ce qui existe au Sénégal. Là encore, ce travail sera mené par M. Tellier sur son temps de décharge de direction.

Une présentation du travail concret du conseil d'élèves sera fait au dernier conseil de l'année par sa présidente. Le conseil se réunit en même temps que le comité de rédaction (pour faciliter le fonctionnement au sein des classes). Le prochain aura lieu jeudi 10 février et son compte-rendu sera en ligne sur le site de l'école.

d. Les projets de classe

Grandes sections : nous félicitons les élèves de GS qui ont obtenu le troisième prix du concours bestiaire organisé par la bibliothèque municipale.

CP : Découvrir l'univers de la musique.

Trois rencontres entre musiciens et élèves, deux à la maison de quartier et une visite de la salle de répétition de Vélisy Villacoublais, ... Très bon accueil des musiciens policiers, déjeuné avec les CRS. Intervention gratuite et dépenses annexes prises en charge par la mairie (350 euros).

M. Marsac demande à ce qu'il y ait une communication du projet auprès du commissariat de VLB

CE1 : Ecrire un documentaire sur le cheval.

Deux visites au Haras de Gonesse ont été financées par la mairie, sur les trois demandées. Il manque encore l'argent pour financer un car et les deux classes ont prévus la vente de gâteaux pour financer l'autre car. Financement de la mairie à hauteur de 750 euros.

CE2 et CM1 : Carreaux de nature + concours des écoles fleuries + forum de la danse. (Rallye dans les jardins familiaux en partenariat avec La CASE). Projet pluridisciplinaire alliant art et sciences, dans le but de sensibiliser les enfants au développement durable. Financement de 850 euros par la mairie.

CM1/CM2 et CM2 : projet musée, sans demande de financement si ce n'est un voyage en car financé par l'école pour la visite du musée du Louvre.

e. Les spectacles offerts par la mairie

Comme tous les ans, nous remercions le service culturel de la ville qui sélectionne et propose des spectacles de qualité aux élèves (Cf.

Fiche des spectacles pour la saison 2010/2011) et ce sans aucun coût pour les parents.

Seul bémol : depuis deux ans, il y a peu de choses (voir rien) pour les cycles II.

f. Le sport

Cette année a été mis en place par Mme Monot (qui reprenait les pistes de Mme Dam Van), conseillère pédagogique à l'Inspection d'Ecouen, en partenariat avec les services de la ville, des parcours sportifs d'élèves. Il s'agit de faire vivre, à chaque élève, tout au long de sa scolarité en primaire, un parcours lui permettant de pratiquer, avec des spécialistes, différents sports comme la boxe, l'athlétisme, le rugby, le football, etc.

EQUIPE ENSEIGNANTE : le projet boxe est commencé pour les CM1. Les enseignantes sont très satisfaites du déroulement des ateliers boxe et de l'intervenant

En plus, trois niveaux bénéficient de l'accès à la piscine : les CP, les CE1 et les CM2 (ainsi que les CM1 qui sont en CM1/CM2 !).

Remarque : plusieurs rencontres sportives ont été proposées notamment par l'école PL2 (M. Miette). Nous trouvons cela très intéressant, mais proposons que, plutôt que de s'affronter, les élèves s'entraînent ensemble et que les équipes soient mixées entre les quartiers.

Mme Dumond propose également une correspondance entre écoles.

6. Axes culturels

a. La communication

i. Messagerie

Nous venons de recevoir le code d'accès à notre messagerie téléphonique. M. Tellier s'engage à la consulter régulièrement à partir de maintenant.

ii. Site internet

477 visites en janvier.

Frein : nous n'avons pas internet dans les classes (la mairie nous a pourtant fourni des boîtiers, mais un problème électrique nous empêche de les utiliser (nous proposons d'ailleurs de les dispatcher dans d'autres écoles qui en auraient besoin). Il est préférable désormais d'attendre le déménagement où les salles sont d'ores et déjà aménagées.

M. Caroen insiste sur le caractère exceptionnel et remarquable de la collaboration entre l'Education Nationale

et les services techniques de la mairie. La loi de protection de la jeunesse est respectée par la commune, ce qui est rare.

NB : La mairie vient d'obtenir 5 @ au concours Ville internet.

iii. Bilan sur la nouvelle forme des livrets

L'équipe d'école, comme annoncé lors du dernier conseil, a voulu remanier la forme des livrets en mettant en avant le lien entre les évaluations et les compétences qui en résultent. Les parents d'élèves interrogés indiquent qu'ils en sont satisfaits.

iv. Reportage de France 2 (excusé)

Nous devons rencontrer M. Bertrand mercredi dernier afin de caler avec lui les modalités de fonctionnement, mais il n'a malheureusement pas pu venir.

Il est également absent ce soir car appelé sur une autre actualité. C'est dommage car nous aurions aimé qu'il vous présente son projet et que l'on puisse en discuter ensemble afin d'être certains qu'il comprenne bien la complexité et la fragilité du fonctionnement de l'école.

L'équipe enseignante exprime ses doutes quand aux méthodes de l'équipe de journalistes et attend des garanties de leur part pour donner le feu vert à la poursuite du projet. L'objectif étant de valoriser le quartier et la ville en évitant la stigmatisation.

Les parents d'élèves racontent leur expérience négative avec le même journaliste.

Complément d'information : une rencontre est prévue le 10 mars entre le journaliste, Aide et Action, l'inspection et M. Tellier afin d'envisager la suite du partenariat.

v. La liaison CM2-6^{ème} avec le collège Leon Blum

Dans le cadre du comité exécutif qui se réunit au collège Leon Blum une fois par période environ, a été travaillée la question de la liaison CM2-6^{ème}.

Ainsi, en plus des actions « classiques » (visite du collège par les élèves en immersion par petits groupes dans des classes de 6^{ème} / questionnaire et livrets d'accueil à l'intention des futurs élèves – ce livret a d'ailleurs été complètement refait par Mme Derien, CPE du collège – etc.), un axe de valorisation a été approfondi.

Il y a deux semaines, les professeurs principaux des classes de 6^{ème} à projet ont rencontré les enseignants de CM2. Le but de cette rencontre était de créer un partenariat privilégié d'école à classe.

L'école Jean Jaurès propose de mettre en ligne sur son site des documents d'élèves (textes / vidéos / photos) présentant les différents projets.

Un stage inter degrés pour 2011/2012 est une nouvelle fois demandé afin que les enseignants puissent, sur du temps institutionnel, croiser leurs pratiques et plus particulièrement aborder la question du lexique employé en mathématiques et en français.

b. Rendre les élèves acteurs de leur scolarité

i. Le conseil d'élèves (voir partenariat avec Aide et Action)

Retour très positif du directeur et d'une maman d'élève. L'élève présidente viendra présenter le fonctionnement lors du troisième conseil d'école.

ii. La journée multiculturelle

Elle aura lieu le 17 juin et aura pour thème l'art.

Nous aimerions que certains ateliers soient à nouveau menés par des parents (avec l'aide d'enseignants ou de professionnels). Afin que les parents puissent aussi profiter de la journée, nous pouvons nous organiser pour que leurs interventions n'aient lieu que sur une demi-journée.

7. Le déménagement

Il devrait avoir lieu la dernière semaine avant les vacances d'avril. Les postes ZEP nous aiderons.

Trois sociétés de déménagement sont venus la semaine dernière afin d'établir des devis.

Demain, mardi 8 février, une nouvelle visite de chantier est prévue avec les gens de la mairie. M. Tellier a demandé à son Inspection pour pouvoir être présent ; cela permettra, notamment, de penser, avec les services mairie, aux commandes de meubles nécessaires (nous savons déjà que de nouveaux bureaux seront commandés).

Complément : la commande de meubles a été faite le premier lundi des vacances.

Une demande particulière est faite à M. Marsac afin que des lieux d'affichages (notamment fermés) soient créés dans l'école.

Les parents, lors du premier conseil d'école, avaient proposés leur aide et leur participation. Nous acceptons avec plaisir.

Etant donné que le changement d'école se fait après les vacances, il serait intéressant qu'un « pédibus » soit organisé pour amener les élèves vers la nouvelle entrée. A ce sujet, nous sommes inquiets car la rue n'existe toujours pas !

Sommes-nous dans les délais ?

MAIRIE : tout devrait être prêt, et notamment la rue, pour la date annoncée, c'est à dire à au retour des vacances d'Avril.

PARENTS : demande de sécurisation de la rue.

MAIRIE : le maximum sera fait dans ce sens, mais la mairie n'a pas actuellement les moyens de recruter du personnel.

PARENTS : demande de confirmation du raccordement de l'école au réseau de chauffage.

8. Autres points

a. Le carnaval

PARENTS : attachement à la réunion de toutes les écoles lors de la journée du carnaval. Mme Boghossian fera parvenir une proposition de date et d'organisation aux écoles.

b. Fête de la ville

MAIRIE : Suppression de la fête de la ville, feu d'artifice, etc... du fait du défaut de dotation (Politique de la ville). L'an prochain, les budgets alloués aux écoles pour soutenir les projets risquent d'être supprimés également. Ils ne l'ont pas été cette année car ils étaient trop avancés et la ville a décidé de les maintenir.

c. Compte-rendu de la réunion « cantine » du 3 février 2011

Le jeudi 3 février, M. Tellier, Mme Ayadi et Mme Boghossian (parents élus), Myriam (responsable animation), une animatrice et M. Kerbiquet se sont rencontrés afin de discuter des difficultés et des avancés concernant le temps de cantine.

Les courriers remontés par les parents ont été transmis à M. Kerbiquet.

L'idée des deux services semble bonne sur le principe (moins de bruit, facilitation de la mise en place d'ateliers, etc.) mais le problème des horaires se pose (presque tous les jours, les élèves demi-pensionnaires du deuxième service reviennent avec 10 à 15 minutes de retard). Nous avons demandé à M. Kerbiquet de faire remonter ce problème afin que Mme Couturier y apporte une solution.

Un point a été fait quant à l'attitude et au rôle des animateurs. Il a été aussi rappelé que les punitions collectives étaient interdites ; les punitions pointées sont toujours plus efficaces (par exemple faire déjeuner un élève perturbateur seul).

Les menus à afficher que nous recevons ne sont pas les bons (ce sont ceux du foyer Raymond Labry). C'est pour cela qu'ils ne sont plus affichés depuis deux mois.

Les animateurs font remarquer qu'il y a toujours des erreurs dans le pointage du matin (ce qui pourrait expliquer certains retards lors de la chauffe des repas). En revanche, l'appel téléphonique par les élèves fonctionne bien.

Le système de vérification des présences avec les plots (un plot par classe) est bon si les élèves restent calmes pendant ce temps (qui doit être rapide !).

Les ateliers fonctionnent bien.

Remarque : il faudra repenser une partie du dispositif (notamment celui des plots) lorsque nous changerons de locaux.

Rappel : Le dernier conseil de l'année se tiendra le 23 juin. Il devrait avoir lieu dans les locaux du nouveau groupe scolaire.

M. Tellier